

## Développement durable et tourisme\*

Dr.MEKACHER Mohammed Amine, Université Saint Denis-Paris 8, France.

### Résumé :

Le tourisme durable se définit comme œuvrant pour le bien de l'environnement et de la population locale, est-elle réellement accessible à tous ? Ou bien seulement destinées à une élite qui veut avoir bonne conscience vis-à-vis des agissements néfastes des touristes occidentaux ? cette interrogation peut demeurer, mais les faits existent en ce qui concerne la dangerosité du mode de consommation touristique traditionnels sur les pays d'accueil, donc un changement de comportement est urgent et cela à plus large échelle, ce qui implique d'avantage les touristes dans le choix de leurs prestations, ainsi que leurs responsabilités dans les activités auxquelles ils prennent part.

### ملخص:

يتم تعريف السياحة المستدامة كمعادلة بين المحافظة على البيئة ومصالح السكان المحليين، لكن هل هذه السياحة حقا متاحة للجميع؟ أو هي مجرد عرض استهلاكي مفتوح لنخبة تريد أن تتمتع و هي صافية الضمير تجاه التدايمات الضارة التي يخلفها السياح الغربيين؟ قد يبقى هذا السؤال بدون رد، لكن واقع خطورة وضع الاستهلاك السياحي على البلد المضيف حقيقة تستدعي التفكير، وبالتالي تغيير السلوك الاستهلاكي أمر عاجل وهذا على نطاق واسع، وهذا يعني أن السياح لهم فوائد ومسؤوليات لذا يجب إشراكهم في هذه المقاربة الجديدة.

### Introduction

C'est durant ces dernières années que la notion de développement durable est apparue, et a suscité l'intérêt des sociétés soucieuses de la conservation de leurs patrimoines et identités, tout en aspirant au progrès et à l'évolution de leurs économies. Une recherche de la durabilité pour parer à la dégradation de l'environnement et pour la préservation des ressources et la biodiversité. Essayer d'obtenir une croissance économique qui ne causera pas une dévastation des richesses naturelles et humaines.

\* رمز المقال: 40-17/2/م/س ف.

تاريخ إيداع المقال لدى أمانة المجلة: 2017/01/23.

تاريخ إيداع المقال للتحكيم: 2017/03/09.

تاريخ رد المقال من قبل التحكيم: 2017/04/27.

تاريخ قبول المقال للنشر: 2017/05/25.

Cependant, accorder la croissance économique aux objectifs environnementaux n'est pas une chose facile. Cela demande des efforts sur les plans locaux et régionaux ainsi que ceux nationaux et même sur l'échelle mondiale. La prise de conscience en termes d'écologie concerne finalement toutes les parties du monde, puisque celles-ci ont chacune leurs spécificités et leurs richesses et contribuent à la diversité dans son ensemble.

La recherche légitime d'un développement économique doit se faire en prenant en considération les objectifs de sauvegarde du milieu et de son écosystème.

Un développement durable s'inscrit dans cette optique pour permettre, non seulement, le progrès et la protection. Un intérêt commun partager par tous, mais il existe de grandes divergences d'un pays à un autre à travers le mode de fonctionnement et la politique publique adoptée.

Toutefois ces dernières années nous constatons aussi un réel attrait pour le tourisme dit vert, alternatif ou bien écotourisme, ce modèle caractérisé par une demande en mal de nature et d'authenticité. Nous voyons bien que ce tourisme est aussi soumis aux lois du marché, à savoir l'offre et la demande. Mais nous observons aussi un réel intérêt à la protection de la nature, et une prise de conscience de son extrême fragilité par ces nouveaux touristes.

L'environnement est pris comme concept intégrant celui plus globale qui est le développement durable. Ce dernier peut être utilisé pour orienter des stratégies marketing, en intégrant l'aspect éthique aux autres éléments cruciaux qui sont l'aspect économique, l'environnement et le social. Ce même aspect éthique qui relève du concept politique, donc en proie à de nombreuses interprétations. D'ailleurs il ne peut exister de développement durable sans le rôle déterminant des autorités et pouvoirs publics.

Le tourisme durable rentre dans la perspective de protection de l'environnement naturel en mettant en avant les rapports de l'activité touristique avec le milieu. C'est là que nous retrouvons l'idée du tourisme responsable et la démarche d'un tourisme équitable, et bien d'autres exemples de tourisme. La multiplication des notions et termes désignant ce tourisme souligne, néanmoins l'intérêt croissant des sociétés à la sauvegarde de l'environnement en y intégrant des activités économiques créatrices de richesses.

#### 1-Naissance du développement durable et définitions

Ces dernières années ont vu l'idée naissante d'un développement alliant à la fois efficacité économique et protection environnementale. Ce modèle apporte une vision sur le long terme

en matière de développement et introduit la notion qui démontre qu'il n'est plus possible de puiser de façon irréfléchie dans les ressources naturelles.

Les problèmes d'ordre écologiques touchant le monde entier ont accélérés l'apparition d'une approche nouvelle pour le développement. En effet, sur la demande de la commission mondiale de l'environnement et le développement, qu'un rapport nommé Brundtland est publié en 1987, et intitulé « Notre avenir en commun » où est évoqué la notion du développement durable. C'est l'un des documents fondateurs de celui-ci.

Une prise de conscience a aboutit sur la construction d'un référentiel inclut dans le terme développement durable et pouvant englober différents secteurs tel l'environnement, le social et l'économie et proposant une autre manière de gouvernance. Cependant les institutions n'encouragent pas souvent une démarche globale, ce qui peut poser des complications de mise en œuvre. Pour ce fait, le développement durable a besoin de moyens et de facilités pour permettre son application, et l'obtention de résultats probants. De nouvelles logiques doivent être intégrées dans les pratiques de l'aménagement du territoire, et bien avant dans les outils de la planification de celui là.

Dés la fin des années 1960, y a eu un courant de réflexion sur la pollution engendrée par l'activité économique et sa croissance, ainsi que sur les problèmes liés au développement démographique de la population. Les risques encourus par une augmentation du rythme de croissance économique et les dangers de la progression démographique sur les ressources naturelles, étaient soulignées dans des rapports, comme celui de 1972 : le rapport MEADOWS, Publié par la Conférence de Stockholm sous la pression des citoyens des pays industrialisés et suite à l'institutionnalisation du champ de l'environnement.

Ce rapport prévoyait un épuisement rapide des ressources, et alertait l'opinion sur ce danger et l'impérative urgence d'introduire dans le processus de la croissance économique les aspects liés à l'environnement. La même année, la conférence des Nations Unies pour l'environnement souligne l'importance de la protection de l'environnement pour le bien être des populations et de leurs économies, ainsi que leur développement. Cela a donné le concept d'écodéveloppement, qui se veut comme ligne de conduite pour combler les attentes tout en respectant l'environnement.

Même si cette conférence n'a pas fait changer le mode de développement, y compris celui des pays émergents, néanmoins elle a exposé les enjeux d'une politique environnementale à l'échelle mondiale et permis d'établir des bases pour les futurs accords internationaux en matière de protection de l'environnement.

Dans les années qui ont suivi cette conférence et plus exactement en 1980, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (N.I.C.N) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E) ont publié conjointement « la stratégie mondiale pour la conservation », qui a formulé pour la première fois les principes de base de développement durable<sup>1</sup>.

Elle a renforcé les bases conceptuelles sur lesquelles le développement durable devrait s'articuler. En 1987, il y a eu pour la première fois un document officiel évoquant le terme de développement durable, c'est le rapport de la commission Brundtland, présenté par Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (C.M.E.D). Ce rapport a identifié les problèmes liés à l'environnement induits par une augmentation démographique et qui mettent en péril le développement des pays du sud, ces derniers qui connaissent des déforestations impliquant des extinctions d'espèces et bien d'autres ravages environnementaux.

Il désigne comme première priorité mondiale la protection de l'environnement, il met aussi, l'accent sur le besoin de réduire les déséquilibres économiques entre le Nord et le Sud et une redistribution des ressources financières. En 1991, il y a eu la conférence de Toronto sur « les villes mondiales et leurs environnements », où 130 pays prenaient l'engagement d'établir des plans d'écodéveloppement<sup>2</sup>.

En 1992, se tient la conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (C.N.U.E.D) à Rio de Janeiro où plusieurs conventions internationales portant sur le changement climatique et la diversité biologique ont été signées. Ainsi, 178 pays ont signé une charte : la charte de la Terre, qui regroupe une liste de principes, qu'ils s'engagent à respecter. L'adoption, aussi de l'Agenda 21 qui est un programme de développement, a été faite. Une commission sur le développement durable a vu le jour, ayant comme mission la proposition aux gouvernements et à leurs sociétés civiles ainsi qu'aux industriels, un lot d'actions et des orientations pour faire de l'écodéveloppement.

---

<sup>1</sup> - REED D., Ajustement structurel, environnement et développement durable, Paris, l'Harmattan, 1999, p.p. 25-29.

<sup>2</sup> HARRIBEY J.-M., Le développement soutenable, Paris, Economica, 1998.

La conférence de Rio a repris les recommandations fondamentales énoncées par la commission Brundtland à l'égard de la croissance. Cette conférence en somme n'a pas modifié réellement les approches adoptées vis-à-vis du développement, ni amélioré de façon significative les politiques qui pouvaient conduire les pays vers un développement durable. Néanmoins, cette conférence a donné lieu à plusieurs accords verbaux avec le respect d'engagements concrets, pour favoriser le développement durable et à mettre en œuvre à une échéance ultérieure non précisée. Aussi le volet de la dimension sociale a été survolé et on ne lui a pas accordé toute l'importance qu'il faut, alors qu'il représente un élément essentiel au sein du développement durable.

Par la suite il y a eu des conférences et des réunions pour apporter des propositions aux manquements de la conférence de Rio, comme le sommet de Vienne sur les Droits de l'Homme en 1994 et celui du Caire portant sur la population, dans la même année, et en 1995 le sommet social de Copenhague. Le dernier sommet s'est déroulé à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002, sous l'égide des Nations unies, appelé « Sommet mondial sur le développement durable » (SMDD). Celui là, constituait une occasion pour le monde entier de faire le bilan et de compléter le programme lancé lors du Sommet de Rio. Cette dernière rencontre visait donc à inciter les états à réitérer leur engagement politique en faveur du développement durable, ainsi qu'à favoriser le renforcement d'un partenariat entre le Nord et le Sud. L'événement a connu une très grande participation et a constitué la plus grande rencontre jamais organisée par les Nations Unies.

Le sommet a adopté un plan d'action en 153 articles sur de nombreux sujets : pauvreté, consommation, ressources naturelles, globalisation, respect des Droits de l'homme... Les thèmes prioritaires étaient : l'eau (évolution des ressources en eau, nécessité d'une consommation rationnelle, répartition...), l'énergie (surconsommation, utilisation des énergies renouvelables...), la productivité agricole (régression et dégradation des sols...), la biodiversité et la santé. Ce sommet comme nous le voyons a touché pratiquement tous les aspects du développement durable, et le prochain est prévu pour l'année 2012. Tiré du verbe anglais « to sustain » qui signifie « soutenir, supporter, entretenir, nourrir », le « sustainable development » affiche le fait que le développement puisse s'entretenir, se maintenir. Certains auteurs préfèrent

d'ailleurs l'expression de « développement soutenable »<sup>3</sup>, cependant la traduction officielle adoptée est « développement durable ».

Le concept durable, signifie scientifiquement, qu'une ressource naturelle doit être gérée de façon qu'elle soit en adéquation avec la protection de sa capacité de production. Cependant le développement durable, en sciences sociales, réunit les questionnements de l'équité et la cohésion sociale et porte son attention sur les impératifs de la sauvegarde des biens de l'humanité.

L'Union Internationale pour la Protection de la Nature en 1991, met le développement durable en relation avec le respect de la capacité de charge, et le considère ainsi comme une amélioration des conditions de vie des Hommes. Aussi la durabilité est considérée comme « Le rapport entre des systèmes économiques dynamiques et des systèmes écologiques dynamiques plus grands mais aux changements plus lents dans lesquels : la vie humaine peut continuer indéfiniment ; les individus peuvent s'épanouir ; les cultures humaines peuvent se développer ; mais dans lesquels les effets de l'activité humaine restent à l'intérieur de certaines limites afin de ne pas détruire la diversité, la complexité et la fonction du système qui sert de base à la vie écologique »<sup>4</sup>.

Selon d'autres auteurs comme I. SACHS, la durabilité doit être prise en compte dans toutes ses dimensions à savoir : économique, sociale, écologique, spatiale et en fin la dimension culturelle et plurielle Ces dimensions sont interdépendantes et représentent la base du développement durable, et ce dernier ne peut exister si celles là ne sont pas soutenues conjointement<sup>5</sup>.

La dimension économique : Pour que l'économie soit durable elle doit s'inscrire dans une politique du long terme qui privilégie une croissance assurant une augmentation du revenu réel, tout en préservant son stock de capital humain et naturel<sup>6</sup>. L'accessibilité gratuite et libre aux ressources naturelles, n'incite pas les

---

<sup>3</sup> - HARRIBEY J.-M., Le développement soutenable, Paris, Economica, 1998. -COSTANZA R, « The ecological economics of sustainability: Investing in natural capital», in Goodland, Environmentally.

<sup>4</sup> - SACHS I., Stratégie de l'écodéveloppement, Paris, Les édition Ouvrières, 1980.

<sup>5</sup> - REED D., Ajustement structurel, environnement et développement durable, Paris, l'Harmattan, 2000, p.p. 25-30.

<sup>6</sup> - O.C.D.E , « Le développement durable, les grandes questions », 2001, p. 38.

producteurs à évaluer et prendre en compte l'ensemble des coûts de la détérioration de l'environnement.

La détermination exacte du prix réel des biens et celui qui est le plus juste, est une étape importante pour se diriger vers un développement durable. En effet il faut procéder en pratique, sur les prix des matières premières. On doit fixer un prix pour les ressources en eau, en sol et en air qui sont utilisées à titre gratuit ou très peu rémunérées par les entreprises exploiteuses, et reçoivent toutes les conséquences néfastes de l'activité humaine, et très souvent contaminées par la pollution engendrée de celle-ci.

Un développement économique ne bénéficiera que d'avantage, si les aspects environnementaux et sociaux connaissent une amélioration. Les taxes d'environnement devraient être utilisées pour atteindre les objectifs qui aideraient à la préservation de celui là, néanmoins ils peuvent aussi provoquer la réticence des investisseurs et les conduire à rechercher un pays pas ou peu regardant, et surtout pas très soucieux de l'environnement, d'où l'importance d'universaliser ce genre de taxes partout dans le monde. A côté de ces taxes les gouvernements proposent des abaissements d'impôts, pour encourager l'investissement vert et l'utilisation d'énergies renouvelables. Cela peut encourager les entreprises à investir dans ces mesures pour l'environnement, juste pour bénéficier d'avantages fiscaux, et cela se fera au détriment du recrutement par exemple.

Pour arriver à la durabilité économique il faudrait une gestion des ressources plus efficiente, et un investissement régulier et constant des pouvoirs publics et du secteur privé, ainsi que la suppression des contraintes, comme les obstacles protectionnistes imposés par les pays industrialisés ou bien l'accès limité à la science dans les pays du Sud, et l'échange défavorable qui est instauré avec les régions du Nord. Il faut aussi que les critères économiques soient vus dans leurs aspect global et pas seulement à l'échelle de l'entreprise et de sa rentabilité.

La dimension sociale : La durabilité sociale repose sur l'égalité des chances, et l'accessibilité à une qualité de vie digne pour les communautés humaines. Chaque individu doit avoir le droit de bien vivre ce qui signifie avoir un accès à l'éducation, la santé, la nourriture, le travail, le logement et toutes les facilités qui contribueront à son épanouissement.

Pour atteindre cela, les richesses doivent être partagées de manière équitable. En effet les inégalités sociales sont les facteurs de la destruction à long terme des communautés car elles menacent leurs équilibres. Aussi la taille de ces communautés est étroitement liée au niveau de vie. Il ne doit pas y avoir de dysfonctionnements sociaux causés par les politiques et qui sont entreprises dans le domaine économique, social ou environnementale, pour pouvoir parler de développement durable ou de durabilité sociale. En d'autres termes, un développement socialement durable combat la pauvreté et la vulnérabilité causées par l'incapacité de satisfaire les besoins essentiels comme le travail et ne permet pas un confort minimum à la population actuelle ainsi que pour les générations à venir<sup>7v</sup>. Les gouvernements, doivent aussi être activement présents sur tous les secteurs sociaux, afin de mettre en place des mesures pour l'égalité, et faire prendre conscience et renforcer les possibilités pour que les groupes sociaux prennent en main leur avenir.

La dimension écologique : Un développement durable écologiquement est basé sur l'impératif de préserver la biodiversité ainsi que son fonctionnement et celui des cycles de vies, et pouvoir assurer sa continuation pour le futur. En investissant sur la protection des écosystèmes, pour ne pas créer un déséquilibre qui aura forcément des suites dramatiques, voire même la disparition d'espèces. Les investissements doivent prendre en compte les exigences environnementales du milieu, et ne pas entrer en concurrence avec les espèces végétales et animales pour le terrain, l'eau, l'habitat... etc, et donc contribuer à leur désorganisation et leur péril. Une durabilité de l'environnement exige la prévention des actions humaines et l'écartement des projets qui consisteraient, ne serait ce qu'un doute sur leurs impacts négatifs sur le milieu, au nom du principe de précaution<sup>8vi</sup>. Aussi la mise en place d'actions concrètes de limitation de l'exploitation des ressources non renouvelables et une gestion précise pour leur protection, ainsi que la diminution des pressions externes inhérentes à une activité humaine.

---

<sup>7</sup> - MARTIN J.-Y., Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations, Paris, IRD, 2002, p. 83.

<sup>8</sup> - MISSA J.-N., Le principe de précaution : significations et conséquences, l'Université de Bruxelles, 2000.

La dimension spatiale : Le développement durable doit autoriser une répartition rationnelle des activités humaines et des concentrations démographiques dans l'espace géographique. Donc éviter la concentration massive en un seul lieu, et ainsi éviter des désagréments, comme ceux rencontrés dans les grandes villes. Eviter aussi l'envahissement humain au détriment de la nature, comme les déforestations pour construire des maisons ou bien pour y implanter une activité agricole et donc l'anéantissement des écosystèmes et l'appauvrissement de la diversité biologique. Favoriser et encourager par des aides financières de nouvelles techniques et méthodes permettant une meilleure utilisation de la ressource, comme l'agrosylviculture : c'est à dire que sur une même terre on fait pousser des arbres, et d'autres cultures, avec même la présence d'élevage de bétail sur le même espace.

Augmentation des parcelles agricoles biologiques, et les réseaux commercialisant ces produits, qui d'ailleurs plaisent de plus en plus ces dernières années aux consommateurs, ces derniers voulant éviter les OGM et les pesticides se trouvant dans l'agriculture conventionnelle. Aussi l'instauration des réserves naturelles et des parcs protégés, pour permettre à la vie sauvage de se reproduire et protéger la biodiversité de la pression des hommes.

La dimension culturelle : La culture présente un relais important pour le développement durable, elle concerne l'ensemble du patrimoine linguistique, et les pratiques de l'art de vivre, et touche des secteurs très variés. La diversité et la complexité des connaissances, constituent aussi une partie de ce patrimoine culturel. Une durabilité culturelle doit permettre des changements et des évolutions, tout en préservant l'héritage culturel et faciliter sa promotion et sa préservation à long terme. Chaque site a une configuration culturelle propre à lui, et qui exige sa prise en considération pour un écodéveloppement.

En définitif, toutes les dimensions du développement doivent se rejoindre, pour protéger l'environnement du site ainsi que le patrimoine et l'identité de sa population, tout en leur assurant un accès au progrès sans mettre en danger les ressources naturelles, et l'épuisement de celles-ci.

#### 1-Les enjeux du développement durable

L'industrie et ses progrès ont fait apparaître une pollution de plus en plus grande et de plus en plus dangereuse. Les conséquences sont visibles sur les ressources et la

nature. L'exploitation et la surexploitation de ces ressources et la prédominance de la recherche de la rentabilité et des richesses économiques, ont aboutit à une dégradation qui a poussé à la réflexion, et a réveillé les consciences sur les risques de disparition de toute forme de vie sur Terre. Les activités économiques et l'environnement sont liés par leur interdépendance, et le concept de développement durable commence à émerger en même temps que l'idée de la croissance illimitée commençait à être remise en cause<sup>9</sup>vii.

La limitation de la croissance semble être une solution pour joindre développement économique et protection de l'environnement. Mais les difficultés sont nombreuses pour la réalisation effective de celle là. L'adaptation de l'aspect théorique aux réalités du terrain n'est pas évidente. C'est qu'il existe le risque de dévoyer les modèles de durabilité, ainsi que la mise en place d'actions sporadiques qui n'auront que des effets restreints en termes de protection de l'environnement. Le développement durable, sous entend, que l'être humain a le droit d'assurer son bien être au sein d'un environnement propice, et c'est justement l'Homme et son développement qui sont au centre de la réflexion sur la durabilité. Cette dernière intègre les dimensions d'espace et de temps, car la durée du développement et sa persistance contribue à lutter contre les fléaux sociaux qui surgissent de la pauvreté, et qui provoquent la détérioration de l'environnement. Sans oublier une autre notion fondamentale du développement durable, qui est celle du territoire qui accueille l'environnement naturel sauvage et celui structuré et habité, ce dernier qui constitue l'étendue de l'activité humaine.

Le développement durable enserme donc trois variables, qui sont l'Homme, le temps et le territoire. L'analyse des enjeux du développement durable se fera à partir de ces trois critères. La notion d'égalité entre les Hommes apparait clairement dans les objectifs d'un développement durable. L'égalité des chances entre les individus pour l'accès aux ressources et ainsi à l'amélioration de leurs situations. Elle a pour mission de proscrire les différences qui handicapent l'aspiration à une vie meilleure, et elle recherche l'intérêt commun. Cette équité doit être intergénérationnelle, et

---

<sup>9</sup>-ALCOUFFE A., FERRARI S., GRIMAL L., Autour du développement durable », *Sciences de la société*, n°57, octobre 2002, p.3.

permettre de maintenir l'équilibre de la biosphère et sa continuité dans le futur, afin que les générations qui viennent puissent prétendre à cet héritage<sup>10</sup>viii.

Ces générations futures doivent avoir le droit de voir et utiliser ce patrimoine naturel et le protéger pour pouvoir le léguer à leur tour. Cependant l'enjeu consiste à garder ce patrimoine tel qu'il est, et surtout ne pas l'altérer pour une raison ou une autre. D'autant plus que la génération présente a des besoins et des préférences qui ne seront, peut être pas, ceux de la génération future, ce qui rend difficile l'égalité du bien être intergénérationnel. Donc il faut aller du principe des « ressources à caractères universel » qui prône la préservation des espèces et un développement de la maîtrise des énergies renouvelables.<sup>11</sup>ix

L'équité doit aussi être intra générationnelle. Il ne doit pas exister des inégalités à l'accès des besoins fondamentaux entre les différents peuples vivant sur Terre. Donc cela suggère, la coopération des états pour l'éradication de la pauvreté<sup>12</sup>x. Un développement égalitaire, généré par la solidarité des pays riches financièrement, et technologiquement envers les pays plus pauvres, qui sont les plus fragiles et exposés aux catastrophes naturelles et sanitaires. En effet, cette solidarité les aidera à amorcer leurs développements économiques, et leur permettra d'avoir une gestion efficace pour la lutte contre les fléaux de tout genre. D'autant plus que ces pays pauvres subissent une grande part de la pollution qu'ils n'ont pas engendré, et qui entrainera sur leurs sols les maladies et épidémies ainsi que des dommages de leurs environnements. Et il est aussi intéressant de constater que plus un système s'approche de ses limites écologiques, plus les inégalités augmentent<sup>13</sup>xi.

En ce qui concerne le temps, c'est l'enjeu de la maîtrise du long terme. Tout projet doit se faire en considérant la réflexion des incidences sur une longue période. Un développement durable induit sa persistance sur une large échelle de temps, et ne pas considérer juste l'environnement présent et les possibilités immédiates. Les actions de court terme doivent être en coordination avec l'équité intergénérationnelle.

---

<sup>10</sup> - CMED, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve, 1987, p. 57.

<sup>11</sup> - Groupe de travail sur les instruments économiques et les mesures dissuasives à de saines pratiques environnementales,

<sup>12</sup> - Principe 5 de la Conférence de Rio, site internet de l'OMT, <http://www.unwto.org>, archives.

<sup>13</sup> -Idem. 69, p. 57, 58.

Penser le long terme en agissant dans le temps présent, cependant cela implique une certaine incertitude du fait de l'ignorance de ce qui arrivera dans le futur et aussi la possibilité d'une irréversibilité des actions entreprises.

Les progrès scientifiques font grandir l'incertitude vis-à-vis du futur, certaines découvertes amènent, néanmoins à une prise de conscience qui n'admet pas une continuité dans le même mauvais chemin. La science permet une vision des conséquences induites par les activités humaines passées et celles à venir, donc encourage une anticipation et un changement de comportement pour la survie des écosystèmes. Cela exige plus de responsabilité dans l'activité humaine de la génération actuelle, étant donné la gravité des phénomènes irréversibles, comme ceux causés par le réchauffement du climat<sup>14</sup>xii.

D'ailleurs l'un des principes adopté lors de la conférence de Rio, stipule que l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement<sup>15</sup>xiii. Il existe un autre enjeu celui qui découle de l'approche territoriale du développement durable. Ce dernier faisant apparaître l'enjeu d'équité interterritoriale et l'existence des interactions écologiques et, ou, économiques selon les endroits. Cette équité soulève les problèmes des devoirs et des droits des territoires entre eux.

Le droit d'un état de jouir selon sa politique des ressources et son devoir à faire en sorte que les activités exercées dans son territoire ne causent pas de dommage à l'environnement des autres états, ou dans les zones appartenant aux biens et patrimoine de l'humanité<sup>16</sup>xiv. L'homme est contraint de créer un développement pour la satisfaction de ses propres besoins, d'ailleurs des auteurs comme C. LACOUR, précise que «tout développement, tout aménagement, à un moment donné sont censés correspondre à une nécessité et à des possibilités. Ils répondent à des

---

<sup>14</sup> -CHASSANDE P., Développement durable, pourquoi ? comment ?, Paris, Edisud, 2002, p.p. 91-109.

<sup>15</sup> - Principe n 15 adopté à la conférence de Rio De Janeiro, site internet de L'OMT, <http://www.unwto.org>, archives.

<sup>16</sup> -Principe n 15 adopté à la conférence de Rio De Janeiro, site internet de L'OMT, <http://www.unwto.org>, archives .

demandes économiques d'un groupe, d'une collectivité. Cette production nulle bien souvent, va se faire par une destruction de l'état antérieur, qu'il soit naturellement sauvage ou naturellement construit » . Le territoire constitue un bien d'où l'homme peut entreprendre une activité, c'est pour cela qu'il doit gérer l'utilisation rationnelle des ressources, car celles-ci sont rares ou peuvent le devenir, si on ne leur accordait pas suffisamment de temps pour se renouveler.

L'aménagement et la transformation du territoire par l'homme ne doivent pas faire subir des dégradations à l'environnement sous prétexte de la satisfaction des besoins du moment, ou bien parce que les moyens techniques actuels ne permettent pas de faire autrement. Aussi il faut une détermination de la capacité de charge du territoire pour en réduire la pollution et les conséquences terribles de celle-ci sur l'existence même de la biodiversité. Nous voyons bien que les enjeux du développement durable sont autour de l'Homme, le temps et le territoire. C'est trois axes représentent une complémentarité qui oblige de prendre et considérer leurs aspects en même temps, et seulement une lecture globale de leur interaction peut diriger vers la durabilité du développement.

Conclusion :

Cette forme de tourisme qui se définit comme œuvrant pour le bien de l'environnement et de la population locale, est-elle réellement accessible à tous ? Ou bien seulement destinées à une élite qui veut avoir bonne conscience vis-à-vis des agissements néfastes des touristes occidentaux ? cette interrogation peut demeurer, mais les faits existent en ce qui concerne la dangerosité du mode de consommation touristique traditionnels sur les pays d'accueil, donc un changement de comportement est urgent et cela à plus large échelle, ce qui implique d'avantage les touristes dans le choix de leurs prestations, ainsi que leurs responsabilités dans les activités auxquelles ils prennent part.

L'éveil de conscience doit se généraliser tout autant que les pratiques touristiques durables, un travail de fond doit se faire pour, non seulement, éduquer les gens à changer leurs habitudes néfastes en matière de consommation, mais aussi promouvoir les cultures des pays d'accueil et les pousser à en prendre soin tout autant que leur environnement, ainsi permettre la transmission du patrimoine et sa pérennité. La notion de tourisme responsable insiste sur la rencontre, celle qui s'établit entre le

touriste et la population qu'il visite. Cette rencontre qui pousse au partage des cultures, souvent différentes, sur la base du respect. C'est une forme d'apprentissage par la rencontre et l'échange avec l'autre qui constituent le socle du tourisme responsable.

Cependant cette rencontre ne doit pas être superficielle, ou bien nourrie uniquement d'intention de profit, mais essentiellement une acceptation mutuelle entre le visiteur et le visité. Une prise en compte de la diversité culturelle, et l'introduction de la notion de l'éthique dans le voyage. Il faut du temps, cela est évident, pour que le tourisme responsable détrône celui pratiqué par la majorité des voyageurs, et des voyageurs, néanmoins il prend de plus en plus d'ampleur et aujourd'hui il propose une réelle alternative et s'offre au choix du touriste. Aussi avec le développement des mouvements écologiques, qui touchent de plus en plus de pays occidentaux, et qui remettent en question le model de consommation aberrant et destructeur pour la planète, et inclinent les consciences à s'éveiller ainsi que les positions politiques à évoluer.

Le secteur touristique, comme tout secteur économique, est concerné par l'urgence d'un changement des ses pratiques néfastes, car il peut être d'une manière le vecteur du mode de consommation occidentale décrié, et ainsi le transposer au sein de régions plus ou moins épargnées et fragiles. Toutefois un tourisme de « type durable » peut être, quant à lui, l'outil d'une promotion efficace des cultures isolées doté d'environnements exceptionnels et peut participer à leur durabilité dans le temps. Le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et des sociétés avec lesquelles il entre en relation, peut être l'outil idéal pour un développement durable de la région en question, et de lui éviter ainsi de tomber dans des activités autodestructrices, qui n'assureront pas l'avenir et le bien être des générations futures.

---

i HARRIBEY J.-M., Le développement soutenable, Paris, Economica, 1998.

ii COSTANZA R, « The ecological economics of sustainability: Investing in natural capital», in Goodland, Environmentally.

iii REED D., Ajustement structurel, environnement et développement durable, Paris, l'Harmattan, 2000, p.p. 25-30.

iv O.C.D.E , « Le développement durable, les grandes questions », 2001, p. 38.

v MARTIN J.-Y., Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations, Paris, IRD, 2002, p. 83.

vi MISSA J.-N., Le principe de précaution : significations et conséquences, l'Université de Bruxelles, 2000.

vii ALCOUFFE A., FERRARI S., GRIMAL L., Autour du développement durable », Sciences de la société, n°57, octobre 2002, p.3.

viii CMED, Notre avenir à tous, Montréal, Fleuve, 1987, p. 57.

ix Groupe de travail sur les instruments économiques et les mesures dissuasives à de saines pratiques environnementales,

Les objectifs de développement durable, [www.ec.gc.ca/grngvt/1\\_2\\_f.htm](http://www.ec.gc.ca/grngvt/1_2_f.htm), 1994, p.1

x Principe 5 de la Conférence de Rio, site internet de l'OMT, <http://www.unwto.org>, archives.

xi Idem. 69, p. 57, 58.

xii CHASSANDE P., Développement durable, pourquoi ? comment ?, Paris, Edisud, 2002, p.p. 91-109.

xiii Principe n 15 adopté à la conférence de Rio De Janeiro, site internet de L'OMT, <http://www.unwto.org>, archives.

xiv Principe n 15 adopté à la conférence de Rio De Janeiro, site internet de L'OMT, <http://www.unwto.org>, archives.